Revitalisation du Vivier

Revitalisation

Rétablissement, par des travaux de construction, des fonctions naturelles des cours d'eau.

Le projet de revitalisation du Vivier concerne un tronçon d'environ 700 m, entre le pont de la route de Bas-de-Sachet et le Chemin de la Poissine à Cortaillod. 85% du linéaire traverse la zone industrielle de Nexans SA. Le cours d'eau était entièrement canalisé, contenu entre deux murs verticaux en béton et plusieurs obstacles à la migration piscicole étaient présents.

Le Vivier

Le Vivier prend sa source dans l'Areuse, alimenté par une vanne automatique au seuil des Esserts. Il parcourt environ 2 km avant de se jeter dans le lac de Neuchâtel.

Objectifs du projet

- Rétablir la migration piscicole
- Créer des habitats de qualité dans l'espace disponible en ce milieu densément urbanisé

Travaux réalisés

Abaissement du lit du Vivier de 1 m dans le secteur amont
Aménagement de berges naturelles
Mise en place d'épis afin d'augmenter le niveau d'eau et la sinuosité du lit
Aménagement de quatre passes à poissons franchissables pour toutes les espèces cibles
Démolition de l'ancien seuil hydroélectrique et ses vannes
Apport de sédiments pour les frayères
Création de caches à poissons (souches)

Période de réalisation : Juin à Octobre 2018

Maître d'ouvrage : Canton de Neuchâtel

Découverte d'un ancien canal en bois

A l'occasion des travaux de revitalisation, un ancien canal en bois est apparu en amont de l'ancien moulin de Cortaillod (n° 4). Les archéologues sont intervenus pour dégager et documenter cet ouvrage exceptionnel.

Observé sur 50 m de longueur, le canal, majoritairement construit en sapin, mesure 2,60 m de largeur, pour 1,30 m de hauteur. Le fond est constitué d'un plancher reposant sur un radier de gros galets, placés entre des traverses perpendiculaires aux parois. Les traverses sont soutenues par des pieux en chêne de section carrée.

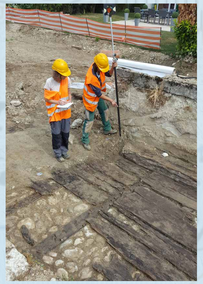

Edifié en 1800, l'ouvrage a probablement fonctionné jusqu'au début du 20e siècle, lorsque des murs en pierres et en béton ont remplacé les poutres supérieures des parois.

La date de 1800 a été obtenue par dendrochronologie, méthode de datation basée sur l'analyse des cernes de croissance annuels des arbres. Deux arbres contemporains, de la même espèce, situés dans une même région, ont un développement identique, année après année. Ainsi, en mesurant la largeur des cernes d'une section de poutre du canal du Vivier, le dendrochronologue peut synchroniser les valeurs obtenues sur des courbes de référence calées chronologiquement et, de cette manière, dater la poutre.

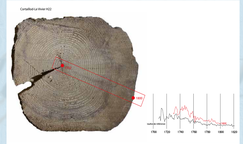

Deux meules, provenant de l'ancien moulin de Cortaillod ont été découvertes dans les murs en pierres bordant le canal. Elles ont été placées sur le mur restauré, pour rappeler l'emplacement du moulin démoli en 1991 (N° 4).

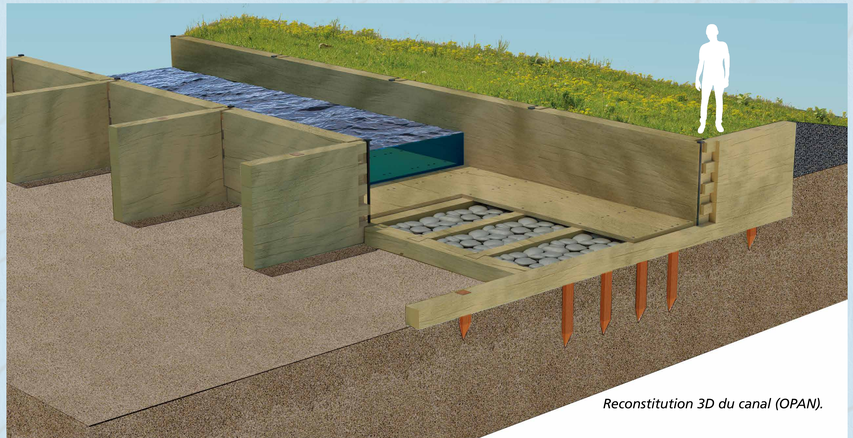

Reconstitution 3D du canal (OPAN).

Un riche patrimoine industriel sur le Vivier

Le Vivier est mentionné dans les archives dès 1441. Le flux constant de ce canal a permis de faire fonctionner plusieurs industries utilisant la force hydraulique par l'intermédiaire de roues ou de turbines.

① **Moulin de Champs Dessous**

1812 : Concession hydraulique octroyée à M. Gascard pour la construction d'un moulin à huile de colza, servant également à moudre des bois de teinture, nécessaires aux indienneries locales.
1873 : Ajout d'une scierie.
1905 : Jacob Hess père, scierie, fabrique de caisses, huilerie.
1938 : La scierie *Bas du Sachet S.A.* récupère la concession des moulins **2** et **3** pour augmenter la puissance de sa turbine.
1965 : *Corta S.A.*, fabrique de meubles.
1975 : Arrêt de la concession.

②③ **Moulins du Bas de Sachet**

1816 : Concession octroyée à M. Renaud pour établir un moulin (**3**) abritant une foule et une teinturerie.
1820 : Construction d'un moulin à gruer les céréales (**2**).
1867 : Achat du moulin par Edouard Faure, qui installe une fabrique d'horlogerie et de petite mécanique (**3**).
1905 : Charles Borel, fabrique d'accumulateurs et d'appareils électriques (**2**).
1938 : Mise à disposition de la concession à la scierie des Champs-dessous (**1**), qui, en échange, fournit l'énergie électrique nécessaire aux propriétaires des deux anciens moulins.

④ **Moulin de Cortaillod au Grand Essert**

1528 : Concession hydraulique à durée illimitée obtenue par la commune de Cortaillod pour la construction d'un moulin à blé et d'un battoir. Des aménagements sont réalisés pour faciliter la montaison des poissons.
1602 : Ajout d'une scierie.
1866 : Reconstruction des moulins à blé et à fruits, ainsi que de la scierie.
1873 : Moulin vendu par la commune de Cortaillod à M. Cuany
1918 : Achat des bâtiments par Eugène de Coulon qui installe les ateliers mécaniques *Vega S.A.*
1958 : Achat par M. Bähler, ouvrier depuis 1948, entreprise *Bähler S.A.*
1988 : La dernière turbine en activité tombe en panne. Abandon de la dernière concession hydraulique sur le Vivier.
1991 : Démolition des bâtiments et des machines hydrauliques par l'armée.

⑤⑥ **Moulins de la Fabrique Neuve**

1751 et 1765 : Concessions octroyées à Claude Abraham DuPasquier pour construire deux moulins.
1751-1854 : Manufacture d'indiennes.
1859 : Fabrique d'horlogerie.
1879 : Fabrique de câbles électriques *Société d'exploitation des Câbles électriques système Berthoud Borel.*
1975 : Abandon de la concession hydraulique.

(Source : archives du SPCH et de la commune de Cortaillod)

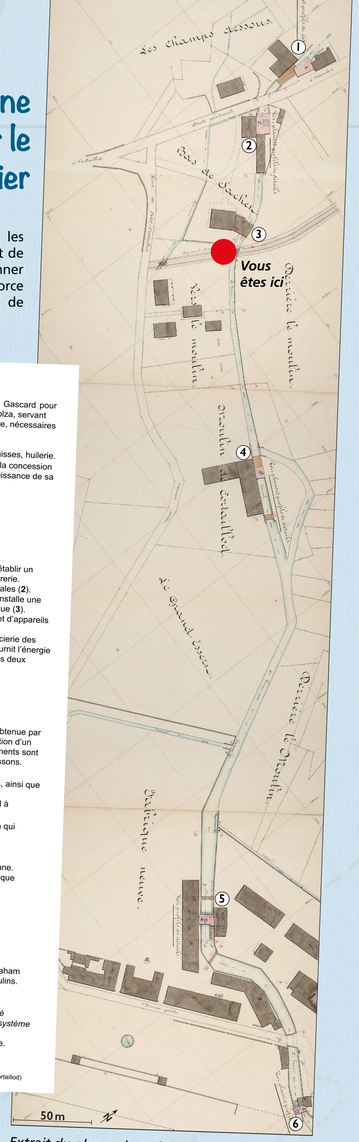

Extrait du plan cadastral de 1907 (archives SPCH).

Réalisation :

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
OFFICE DU PATRIMOINE DE LA CULTURE ET DES ARCHIVES CANTONALES
DÉPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES EAUX ET DU LITTORAL
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Avec le soutien de :

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra